

Le 05 juillet 2022

L'échec de l'étudiant, un problème de financement

Depuis quelques jours, nous observons plusieurs sorties médiatiques sur le faible taux de réussite lors de la session de juin pour les étudiant-es en première année de psychologie à l'UCLouvain. Nous souhaitons nous éloigner des débats sur les chiffres, pour revenir aux conséquences du dé financement de l'enseignement supérieur.

Nous, les représentant.es étudiant.es facultaires, universitaires et communautaires, sommes déçus de la réaction des autorités universitaires et politiques qui semblent vouloir parler de tout sauf du manque de moyens de l'enseignement supérieur et en particulier de certaines facultés/secteurs.

Malgré un assez faible taux de réussite, l'UCLouvain ainsi que la ministre Valérie Glatigny, dans leurs communications, relativisent voir expliquent que ce chiffre **est de la désinformation**, car d'après elleux, "181 étudiant.es sont admis à poursuivre" (ayant obtenu entre 45 et 59 crédits). **Cet argument nous paraît hypocrite quand on sait à quel point l'université insiste sur le fait que "La réussite c'est 60 crédits". De plus, la notion "admis à poursuivre" va tomber dans la prochaine réforme du décret paysage de la Ministre Glatigny (en application dès la rentrée prochaine), puisqu'il sera nécessaire d'obtenir les 60 premiers crédits pour pouvoir "poursuivre" son bachelier.**

Cependant, comme mentionné plus haut, le but n'est pas de faire une guerre de chiffre, mais de dénoncer **ce qui se cache réellement derrière ce taux de réussite si bas, à savoir un manque de moyens, notamment financier et humain, pour assurer un encadrement et des évaluations pédagogiques innovantes et adéquates.**

L'an dernier a, lui aussi, été caractérisé par des taux de réussite extrêmement bas et l'UCLouvain les a qualifiés comme étant symptomatiques d'une situation atypique.

Cette année, les autorités universitaires essaient de justifier, voire de normaliser ce taux. Ce n'est pas normal d'avoir un aussi bas taux de réussite en première session. Les autorités universitaires et politiques doivent se remettre en question sur les moyens qu'elles fournissent aux différentes facultés. Ce n'est pas non plus normal de crier à "la désinformation" et de mettre entièrement la responsabilité de la situation sur le dos des étudiant-e-s. Déjà l'année dernière nous tirions la sonnette d'alarme sur le manque de ressources, nous sommes inquiets de devoir encore le répéter cette année.

Des solutions pour un enseignement public, plus pédagogique, plus accessible et plus équitable existent, mais **ces changements nécessitent de remettre en cause le mode de financement actuel, par enveloppe fermée, de l'enseignement supérieur. Il est plus que temps d'obtenir un véritable refinancement public à la hauteur des besoins et défis de l'enseignement supérieur.**

Martin Rouard (0470 01 56 99) - Président du Bureau des étudiant-es de la faculté PSP UCLouvain

Maximilien Dallemagne (0494 58 22 79) - Président de l'Assemblée Générale des étudiant-es de Louvain

Lucas van Molle (0473 93 45 85) - Président de la Fédération des étudiant-es Francophone



Président de la FEF: Lucas Van Molle | T 0473 93 45 85 | lucas.vanmolle@fef.be
Chargé de communication de la FEF: Renaud Leemans | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be

